

LE POUVOIR DES MOTS :

« L'ÉCONOMIE SOCIALE »

Quentin Mortier
Chargé de projets
Education Permanente



Analyse 2013

Prenons le cas d'un travailleur de l'économie sociale. Il a 9 chances sur 10 de croiser des personnes qui n'y travaillent pas (sur base des statistiques selon lesquelles 10 % de l'emploi européen est assuré par ladite économie sociale). Il sera donc souvent amené à leur expliquer ce qu'est l'économie sociale, à supposer qu'il ait lui-même conscience d'y travailler.

Au préalable, il aura dû faire face à la réaction de son interlocuteur à ces termes peu courants - « économie sociale ». Sur base de notre propre expérience, la réaction peut être de plusieurs ordres :

- la méconnaissance : « l'économie sociale, qu'est-ce que c'est que ça ? » ;
- la catégorisation : « l'économie sociale, cette économie pour les pauvres, les différents, etc. », ou encore, les deux vont de pair, « cette économie assistée » ;
- le doute : « ça existe vraiment des entreprises comme celles-là ? » ;
- le rejet : « l'économie sociale, ça ne marche pas, ça ne peut pas marcher ! » ;
- parfois aussi, l'enthousiasme : « oufti (en wallon liégeois dans le texte), c'est génial ! ».

A noter que la même palette de représentations de l'économie sociale peut être rencontrée auprès des personnes qui travaillent au sein de celle-ci. A l'occasion de régulières animations au sein des entreprises d'économie sociale, nous sommes bien placés pour savoir que beaucoup de travailleurs de l'économie sociale y travaillent sans le savoir, à la manière de Monsieur Jourdain. Nombreuses sont aussi les entreprises qui ne communiquent pas (ni en interne ni en externe) sur leur appartenance à l'économie sociale. Soit qu'elles n'y voient pas d'intérêt soit qu'elles y voient même un désavantage à le faire, lié aux attitudes de rejet ou de catégorisation évoquées ci-dessus.

Ces deux constats parallèles permettent de penser que le mouvement de l'économie sociale a un problème avec un des principes fondateurs, identifiés par l'analyste des mouvements sociaux Alain Touraine, le « principe d'identité » c'est-à-dire la conscience de soi, d'être un acteur, un mouvement de lutte¹. L'hypothèse de cette analyse est que cette difficulté à se reconnaître et à être connus peut être liée aux mots utilisés pour désigner ce mouvement : « économie sociale ». Dans une autre analyse, nous nous demanderons en quoi l'utilisation d'autres concepts – comme celui de « biens communs » - pourrait susciter une prise de conscience de qui nous sommes et un attrait plus grand de la part de nos auditeurs ?

LE POUVOIR EST (AUSSI) AU BOUT DES MOTS

C'est indéniable, les mots sont importants. Ils ont un pouvoir. Et ce pouvoir est présent dans la relation des entreprises d'économie sociale (et de leurs travailleurs) avec leur environnement (les autres entreprises, les autres travailleurs, les pouvoirs publics, les médias, etc.). Mais aussi en leur sein (quels mots va-t-on par exemple utiliser pour désigner les personnes à qui s'adressent les entreprises d'insertion ou les entreprises de formation par le travail ?) et entre elles, en tant que mouvement pour une alternative économique et sociale.

¹ Les deux autres principes sont le principe d'opposition (à quoi nous opposons-nous ? qui est l'adversaire ?) et le principe de totalité (au nom de quoi faisons-nous mouvement ? pourquoi luttons-nous ?).

Dans d'autres champs d'action, le même phénomène existe. Le champ de la coopération au développement est, par exemple, particulièrement concerné par cette question des concepts et de leur usage. Les termes de « développement », « coopération », « projet », « programme », « pauvres », « résultat », « impact » sont couramment utilisés et sont lourds de sens. Ils évoluent aussi à travers le temps et les lieux. L'ONG sénégalaise Enda-Graf Sahel a mené une auto-évaluation de ses pratiques et a abordé dans celle-ci la question du pouvoir des mots. Comme ils le constatent : « *Nommer les choses, c'est déjà agir sur elles. Les personnes que nous appelons « pauvres » deviennent des gens à problèmes susceptibles du fait même de cette appellation de rentrer dans nos schémas d'action et de normalisation. Ainsi, par le simple jeu de langage, et puisque les pauvres évoquent dans nos esprits des gens dépourvus de moyens, et donc de pouvoir, notre démarche mentale nous amène à prendre le dessus sur eux, à mettre ainsi en branle, insidieusement, des mécanismes d'aide, de dépendance et, à la longue, de domination. Peut-être que si nous les avions identifiés comme riches, nous aurions été conduits à adopter une attitude radicalement différente. Qui sait alors si nous n'aurions pas plutôt parlé de découvrir les richesses de ces mêmes gens, qui sait si nous ne les aurions pas traités avec révérence et non avec compassion ?* »².

Le terme de « pauvres » pourrait être remplacé, dans ce texte, par ceux de « stagiaires en insertion », « article 60 », « demandeurs d'emploi particulièrement difficiles à placer » ou « travailleurs gravement défavorisés » qui sont couramment utilisés au sein des entreprises d'économie sociale qui ont l'insertion comme finalité. Il m'est déjà arrivé d'entendre des travailleurs qui désignent certains de leurs collègues comme « les articles 60 » ou de voir affiché dans le magasin d'une entreprise d'insertion, au vu des clients mais aussi des intéressés, un article de presse qui présente les employés de l'entreprise comme « handicapés sur le marché de l'emploi ». Cela est fait probablement sans se rendre compte de l'impact de l'usage de ces mots sur les intéressés, dont on prétend parfois par ailleurs poursuivre l'émancipation.

Les mots utilisés au sein d'un ensemble comme celui des entreprises d'économie sociale peuvent désigner les personnes qui y travaillent mais aussi la manière de travailler (par exemple l'usage des termes de « parties prenantes », de « gestion des ressources humaines », de « management », de « gouvernance » est lourd de conséquences pas toujours conscientes) et, finalement, jusqu'à la manière de se désigner comme mouvement. Développons quelque peu ces deux derniers exemples.

Résister, c'est (aussi) créer des mots

Le terme de « **gouvernance** » a progressivement remplacé celui de « gouvernement ». Dans le contexte de l'entreprise, le terme est d'abord apparu pour désigner l'articulation entre le pouvoir des actionnaires et celui de la direction. Dans le contexte de l'Etat, le terme est au cœur du « New Public Management » qui consiste à nier toute différence entre gestion privée et gestion publique et à baser celle-ci sur la culture du résultat. Cette évolution est lourde de signification. Comme le fait remarquer la philosophe Isabelle Stengers, « *la gouvernance dit bien son nom, elle traduit bien une destruction de ce qui impliquait une responsabilité collective quant à l'avenir, c'est-à-dire la politique. Avec la gouvernance, il ne s'agit plus de politique mais de gestion (...)* »³. Et pourtant, le terme est dans toutes les bouches, y compris dans celles du milieu associatif⁴.

Utiliser et reprendre certains termes, notamment dans le champ de l'économie sociale, devenus courants dans le champ politique et économique contribue toujours, peu ou prou, à légitimer les options théoriques et idéologiques sur lesquels ils reposent. A moins de se réapproprier le terme et de lui donner un autre contenu. Mais alors, n'est-il pas préférable

² Enda-Graf Sahel, *Une Afrique s'invente: recherches populaires et apprentissages démocratiques*, Paris/Dakar, Karthala/Enda-Graf Sahel, 2001. Voir aussi sur ce sujet les derniers ouvrages de Majid Rahnema : « Quand la misère chasse la pauvreté » et « La puissance des pauvres ».

³ STENGERS I., *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient*, Paris, La Découverte, 2009, p. 66.

⁴ Sur le sujet, lire le dossier consacré au management par la revue « Echos » de l'ASBL Bruxelles laïque, intitulé « Ils comptent sur toi » et disponible sur le site www.bxlaique.be.

d'en utiliser d'autres, quitte à les inventer ? Pour paraphraser Florence Aubenas et Miguel Benasayag⁵, « résister c'est (aussi) créer des mots ». C'est manifestement la voie qu'ont choisie certains chercheurs, penseurs ou acteurs de terrain.

Le terme de « **capacitacion** » est par exemple utilisé par certaines associations pour désigner la « mise en capacité ». Les associations Periferia et Les Arpenteurs ont créé un site web qui illustre ce qu'est la capacitacion citoyenne au travers de nombreux exemples. Pour eux, la capacitacion, « c'est l'idée que, par le collectif, on peut conforter et révéler des compétences. Ce mot venu du Brésil et du Sénégal place l'individu et le groupe au centre de la démarche, comme acteur de sa propre transformation, et de la transformation de son environnement ».⁶

Autre exemple, celui du mot « **œconomie** ». Il a été remis au goût du jour par Pierre Calame en rappelant salutairement l'origine grecque du terme « économie » (« oïkos » désigne le foyer domestique et « nomos » les lois). L'œconomie désigne ainsi « les lois de la maison ». Le terme « maison » peut être entendu depuis le niveau le plus individuel au niveau le plus commun, la Terre, mais aussi par de multiples territoires intermédiaires. Pour l'essayiste, l'œconomie se distingue sur le fond et la forme de l'économie existante. Elle vise à « assurer à l'humanité tout le bien-être possible », « en préservant les intérêts, les droits et les capacités d'initiative des générations futures »⁷. Sur base d'une telle définition, une série de pistes d'action concrètes sont imaginées à destination des pouvoirs publics et des entrepreneurs sociaux.

Car l'intérêt de ces mots nouveaux (ou remis au goût du jour ou empruntés à d'autres continents) est évidemment d'alimenter une nouvelle manière de penser et d'agir.

Dans une réflexion prospective lancée par SAW-B pour ses 25 ans, l'économiste Christian Arnsperger a livré une réflexion stimulante sur les termes d'« économie sociale ». Parti de l'idée qu'ils sont ambigus voire tautologiques – au sens où toute économie est (une construction) sociale -, il invita les acteurs de l'économie sociale à se positionner comme une « force de déconnexion à l'égard des logiques et des modes de vie capitalistes, et pas seulement comme un partenaire « pacifique » au sein d'une (...) économie capitaliste (...) dotée d'un secteur « associatif » voué au rôle de voiture-balai ? »⁸. Au contraire, il faudrait selon l'auteur, non pas faire du social ou de l'économie sociale mais refaire la société, en réintégrant l'économie dans celle-ci.

Serge Latouche, économiste de la décroissance, le rejoint sur ce point. Au départ d'une réflexion sur la nature d'oxymore⁹ de l'économie solidaire, il conclut à son propos : « [elle] est condamné(e) à choisir entre l'adaptation et la dissidence. Autrement dit, ou bien prendre le monde tel qu'il est et accepter l'instrumentalisation par l'État et le marché, quitte à s'auto-instrumentaliser et finalement à renoncer à ses valeurs et à son honneur; ou bien refuser par choix ou nécessité (je pense aux exclus) l'état de choses actuel et inventer un autre monde. Cette seconde voie, plus prometteuse, empruntée notamment par certaines associations militantes qui expérimentent la dissidence, tente de réintroduire la justice et l'éthique dans l'échange »¹⁰. Selon lui : la solidarité et l'égalité c'est bien ; la justice et l'éthique en plus, c'est mieux.

⁵ AUBENAS F. et BENASAYAG M., *Résister, c'est créer*, Paris, La Découverte/Syros, 2002 (dont le dernier chapitre est d'ailleurs consacré à la question de la création... d'une économie alternative).

⁶ Consultez le site www.capacitacion-citoyenne.org qui comporte par ailleurs de très nombreux exemples documentés d'initiatives de capacitacion citoyenne.

⁷ CALAME P., *Essai sur l'œconomie*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 2009 ; téléchargeable depuis le site : www.eclm.fr.

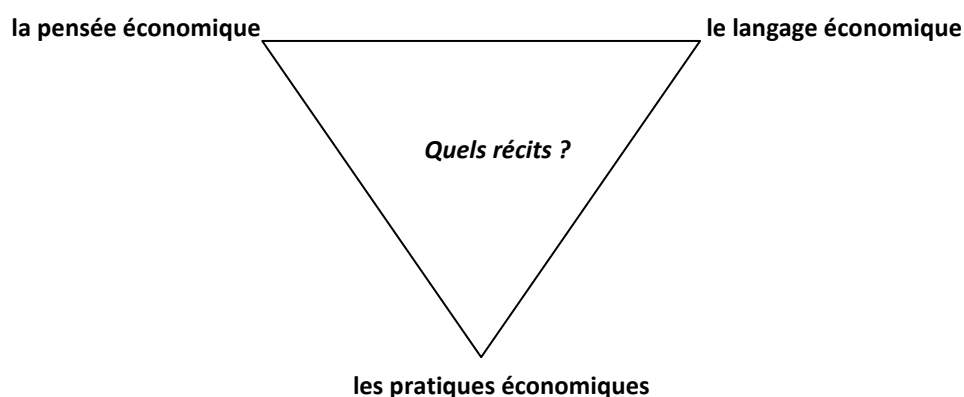
⁸ ARNSPERGER C., « Le social dans l'économie sociale. Pour une nouvelle radicalisation » in *La Revue Nouvelle*, janvier-février 2007, p. 76. Téléchargeable sur : www.revuenouvelle.be.

⁹ En rhétorique, un **oxymore** est une figure de style qui vise à rapprocher deux termes (un nom et un adjectif) que leurs sens devraient éloigner, dans une formule en apparence contradictoire (Wikipédia).

¹⁰ LATOUCHE S., « L'oxymore de l'économie solidaire », dans *Revue du MAUSS*, 1/2003 (n° 21), p. 145-150.

On reconnaît dans cette vision contre laquelle se dressent ces penseurs celle de nombreux élus et politiques qui cantonnent l'économie sociale à un rôle de « remède palliatif »¹¹ (qui soulage sans guérir) à l'économie excluante (qui serait alors un mal incurable). Certains dirigeants d'entreprise, au sein du mouvement de l'économie sociale, ne font et ne pensent pas autre chose. C'est que l'« économie sociale » est née parallèlement à l'Etat-providence (leur ancêtre commun est la liberté d'association chèrement acquise par les ouvriers) et s'y insère d'une certaine manière (pensons aux entreprises de formation par le travail par exemple). Une de ses finalités peut effectivement être de renouer économie et social. Mais une autre peut être, plus politique, de contribuer à des changements institutionnels et à une démocratisation de l'économie¹².

A supposer qu'un objectif aussi ambitieux et radical soit poursuivi, celui de refaire (la) société, encore faut-il savoir comment s'y prendre. Et à cet égard, s'adosser à une théorie du changement peut être intéressant. Au terme d'une réflexion sur l'économie, Philippe de Leener et Marc Totté, animateurs de l'ASBL Inter-Mondes, nous proposent un schéma pertinent. Ils affirment en effet que « *faire autrement conduit à penser et à parler autrement. Mais en même temps, à l'inverse, penser autrement et donc parler autrement conduit aussi à faire autre chose et autrement* ». Ils ajoutent : « *Il existe, selon nous, une liaison étroite – structurelle et structurante – entre ces trois éléments que sont les pratiques, la pensée et le langage économique* ».¹³ Cette liaison peut être schématisée comme suit :



Au centre du schéma, nous avons ajouté : « Quels récits ? ». A l'intersection de la pensée, du langage et des pratiques peuvent en effet se trouver des récits. La philosophe Isabelle Stengers plaide d'ailleurs pour un nouvel art du récit, qui diffuserait les histoires techniques des expérimentations réussies. Elle constate à juste titre que « *nous avons désespérément besoin d'autres histoires, non des contes de fées où tout est possible aux cœurs purs, aux âmes courageuses, ou aux bonnes volontés, mais des histoires racontant comment des situations peuvent être transformées lorsque ceux qui les subissent réussissent à les penser ensemble. (...) Bref des histoires qui portent sur le penser ensemble comme « œuvre à faire »* »¹⁴.

La période de « crise » dans laquelle nous sommes plongés (à répétition) est peut-être favorable à une rénovation de ce triangle constitué de notre pensée, de nos mots et de nos actes économiques. En tant que citoyens mais aussi en tant que collectifs, associations ou entreprises d'économie sociale.

¹¹ Selon wikipedia, « palliatif » vient de pallium qui, en latin, signifie « le manteau qui protège et réconforte ».

¹² EME B. et LAVILLE J.-L., « Economie solidaire », in LAVILLE J.-L. et CATTANI A. D. (sous la direction de), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, pp. 303-312.

¹³ DE LEENER P. et TOTTE M., *Notre questionnement en matière d'économie*, note interne, Inter-Mondes, Bruxelles, février 2012.

¹⁴ STENGERS I., *op.cit.*, p. 173. Nous nous sommes inspirés de cette réflexion pour proposer récemment à diverses entreprises de les aider à produire des récits sur le sens de leur action collective.

LES ECONOMISTES NE PIRENT MOT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

La crise économique pousse certains économistes à revoir et corriger les théories économiques et à tenter de nous donner de nouveaux récits inspirants¹⁵. C'est en tout cas sur cette voie que se sont engagés les « économistes atterrés ». Comme ils l'indiquent sur leur site, « *les atterrés se sont fait connaître à l'automne 2010 en publiant un Manifeste, dans lequel ils font une présentation critique de dix postulats qui continuent à inspirer chaque jour les décisions des pouvoirs publics partout en Europe, malgré les cinquante démentis apportés par la crise financière et ses suites, et face auxquels ils mettaient en débat vingt-deux contre-propositions* »¹⁶. Celles-ci visaient surtout à s'opposer à la domination de l'orthodoxie néolibérale et à proposer des alternatives aux politiques d'austérité préconisées par les gouvernements actuels. Ils visent donc à modifier la pensée économique. Et l'on pourrait s'attendre à ce que des pratiques telles que celles de l'économie sociale qui, en théorie, proposent une alternative au capitalisme, les inspirent. Pourtant, à bien y regarder, même ces économistes « alternatifs » font peu de cas de l'économie sociale.

Le Labo de l'économie sociale et solidaire (ESS) a décidé de mener une enquête sur le sujet, auprès d'un échantillon plus large d'économistes français. Il a chargé Philippe Frémeaux, président de la revue Alternatives économiques d'évaluer la connaissance et l'intérêt porté par les économistes à l'ESS¹⁷.

L'enquête révèle que le caractère hétéroclite de l'économie sociale peut expliquer sa relative absence du débat économique. Elle aurait du mal à élaborer un seul et même récit de ses pratiques, aux formes multiples. Puisqu'elle se situe entre la tradition d'auto-organisation, d'associationisme, de coopérativisme d'une part et la tradition caritative d'autre part. Elle mêle des structures à autofinancement et à financement public majoritaire. Elle se présente à la fois comme tiers-secteur, qui pallie les défaillances de l'Etat et du Marché et terreau d'une économie politique qui résiste à l'utopie d'une société de marché. Elle est vue comme acteur de reproduction des pratiques des autres entreprises d'une part et acteur d'innovation sociale d'autre part. Toutes ces tensions qui traversent l'économie sociale rendent difficile le développement d'un récit commun qui la positionnerait comme un modèle alternatif au capitalisme, permettant de sortir de la crise actuelle.

Que faire ? Le regard que les économistes jettent sur l'économie sociale doit probablement nous faire réviser notre propre regard et nos pratiques. Mais à la condition que les économistes eux-mêmes se laissent interpellés par ces pratiques – même multiple et diverses – qui ne rentrent pas facilement dans leurs schémas et cadres de pensée. Signe d'espoir et de changement, de jeunes étudiants en économie ont rédigé une manifeste intitulé : *La crise économique est aussi une crise de l'enseignement de l'économie*. Partis d'un triple constat, ils en appellent à plus de pluralisme : pluralisme critique (via l'intégration dans l'enseignement économique plus d'épistémologie et d'histoire), pluralisme théorique (via l'ouverture aux différentes écoles de pensée économiques) et pluralisme disciplinaire (en sortant l'économie de son isolement par rapport aux autres sciences sociales). L'économiste Jean Gadrey ajoute une dimension supplémentaire, « *celle de la contribution des « savoirs profanes », citoyens, militants, non spécialisés, via l'implication active de non chercheurs professionnels et non universitaires dans la production et l'enseignement de l'économie : des syndicalistes, des militants associatifs, des écologistes, des acteurs de l'économie au quotidien, de l'économie sociale et solidaire, des féministes, des élus municipaux et régionaux, des altermondialistes, des documentaristes* ». Il ajoute¹⁸ : « *« Occupy economics » [occupons la science économique] et pas seulement Wall Street* » !

¹⁵ Comme par exemple le dernier film de G. Mordillat, « Le grand retournement », inspiré d'une analyse (écrite en alexandrin) de la crise par l'économiste F. Lordon.

¹⁶ www.atterres.org

¹⁷ FREMEAUX P., *Les économistes interrogent l'économie sociale et solidaire*, note de synthèse, Alternatives Economiques, Etudes et communication, Paris, janvier 2013. Disponible sur le site : www.alternatives-economiques.fr

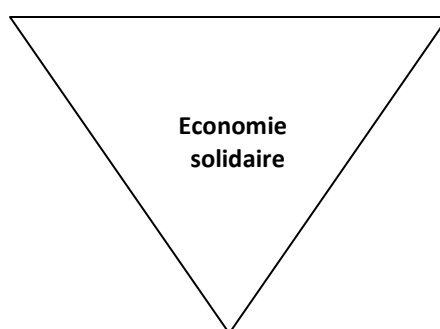
¹⁸ Dans un article du blog qu'il tient sur www.alternatives-economiques.fr

LE TRIANGLE DES BERMUDES

L'économie sociale serait donc d'une part négativement connotée (et donc mal comprise) et d'autre part, difficile à comprendre, à saisir et à conceptualiser. Il existe pourtant des manières très claires et simples pour schématiser ce qu'est l'économie sociale. Jean-Louis Laville, un chercheur prolifique dans le champ de l'économie sociale, a ainsi établi ce qu'il appelle le « triangle des Bermudes de l'économie », au sens où les activités qui se trouvent au centre du triangle, pourtant bien réelles, ne sont pas visibles aux yeux du plus grand nombre. Selon lui, si on trace un triangle et qu'on attribue à chaque angle la représentation d'un des trois pôles suivants : économie marchande, économie non marchande et économie non monétaire, on obtient, au centre du triangle, ce qui pourrait être appelé l'économie solidaire (ou économie sociale si on veut éviter de faire la distinction établie en France entre économie sociale et économie solidaire). En simplifiant et adaptant le propos, on obtient le schéma suivant :

Marché (économie marchande)

Etat (économie non marchande)



Engagement citoyen (économie non monétaire)

Selon Laville, à l'un des pôles du triangle, il y a l'économie marchande qui « *quand elle ne connaît pas de limites, débouche sur la société de marché dans laquelle le marché tend à englober et à organiser la société ; la recherche de l'intérêt privé réaliserait le bien public sans passer par la délibération politique* ». Le deuxième pôle est l'économie non marchande, autrement nommée « redistribution », « *qui a été mobilisée en tant que principe économique à travers l'action publique. L'État social confère aux citoyens des droits individuels grâce auxquels ils bénéficient d'une assurance couvrant les risques sociaux ou d'une assistance constituant un ultime recours pour les plus défavorisés* »¹⁹. Toujours selon l'auteur, ces deux pôles occultent souvent le troisième pôle à savoir celui de l'économie non monétaire. Il entend par là l'activité domestique, le volontariat et les autres formes de travail non rémunéré qui contribuent bien à l'amélioration du cadre de vie, à la production de richesses, au progrès et au changement social sur les territoires. Nous pouvons ajouter que s'il est vrai que les deux premiers pôles font de l'ombre au troisième, il est également avéré que les trois pôles rendent difficilement visible ce qui se trouve à leur intersection, à savoir l'économie sociale qui est une forme hybride qui emprunte des éléments constitutifs aux trois premiers, de manière variable. Cette particularité constitue la force interne de l'économie sociale mais aussi sa faiblesse externe (au sens où elle est plus difficile à présenter en quelques mots).

CONCLUSIONS ET SUITES

Pour conclure, nous voudrions examiner les avantages du schéma proposé par notre auteur. Et identifier les pistes de réflexions que nous ne manquerons pas de poursuivre dans l'analyse intitulée « Le pouvoir des mots : « les (biens) communs » ».

- 1) Rappelons-nous le constat selon lequel l'économie sociale est un concept qui est tout sauf facile à appréhender par les citoyens, les scientifiques, les politiques. Un dessin

¹⁹ LAVILLE J.-L., « Economie plurielle », in LAVILLE J.-L. et CATTANI A. D. (sous la direction de), *op.cit.*, pp. 250-258.

vaut parfois mieux qu'un long discours. Le schéma proposé sous forme de triangle a l'avantage de positionner l'économie sociale au cœur de tensions entre plusieurs institutions et ensemble de pratiques. Il rend bien compte de la complexité de l'économie sociale en raison de sa nature hybride ou plurielle (car il existe évidemment dans les faits une multitude de manières de combiner les trois pôles entre eux).

- 2) Parce qu'il s'appuie sur trois pôles, ce schéma permet aussi de mettre en exergue l'importance de la dimension citoyenne pour l'économie sociale. Essentielle pour la dynamique de l'entreprise, elle est trop souvent négligée²⁰. Beaucoup d'entreprises d'économie sociale ont tendance à se limiter à combiner des critères économiques avec des critères sociaux, sans aller jusqu'à la dimension politique. Un enjeu crucial nous semble pourtant être d'arriver à mêler harmonieusement trois rôles que nous devrions toujours pouvoir endosser, même une fois passé les grilles de notre entreprise : personne, travailleur et citoyen. En d'autres termes, le schéma pose la question du développement d'entreprises démocratiques et de la démocratisation de l'économie et donc de la société. Nous ne voudrions pas ici les clouer au pilori mais plutôt insister sur le fait que la gestion participative et citoyenne réalisée au sein de certaines entreprises sociales dessine les contours de l'économie et de l'entreprise de demain, au vu des mutations culturelles en cours et sur lesquelles nous reviendrons dans cette deuxième analyse annoncée plus haut.
- 3) Le troisième pôle, baptisé par Laville économie non monétaire, permet d'alimenter la nécessaire lutte contre la tendance du pôle marchand à s'étendre à l'ensemble de la vie sociale, y compris parfois, par le biais de l'économie sociale. L'accent mis, grâce au schéma, sur le rôle potentiel des citoyens et de leurs multiples collectifs dans l'économie nous paraît très actuel et essentiel. Dans le contexte de la marchandisation sans limite à laquelle nous assistons, rappeler que les citoyens peuvent jouer un rôle, éventuellement avec l'Etat et certains mouvements sociaux, pour s'approprier l'économie, pour « réencaster » (selon les mots de l'économiste Polanyi) celle-ci dans la société.

Un concept nouveau a émergé depuis quelques années, propulsé par la remise d'un prix Nobel d'économie à l'une de ses utilisatrices : il s'agit des « biens communs ». Selon nous, ces « biens communs » peuvent être placés au centre du même triangle de l'économie solidaire. C'est pourquoi nous nous interrogerons dans une deuxième analyse sur l'apport de ces « langage, pensée et pratiques » des « biens communs » pour les acteurs de l'économie sociale et sur l'intersection éventuelle entre « économie sociale » et « biens communs ».

²⁰ Voir MERTENS S., « De l'initiative citoyenne à l'entreprise d'économie sociale », in SAW-B (dir.), *Initiatives citoyennes, l'économie sociale de demain*, Monceau-sur-Sambre, SAW-B, 2010.

LES ANALYSES DE SAW-B

Les analyses de SAW-B se veulent des outils de réflexion et de débat. Au travers de ces textes, SAW-B souhaite offrir la possibilité aux citoyens mais aussi, plus spécifiquement, aux organisations d'économie sociale de décoder – avec leurs travailleurs et leurs bénéficiaires – les enjeux auxquels ils sont confrontés dans leurs pratiques quotidiennes. Cette compréhension des réalités qui les entourent est essentielle pour construire, collectivement, les réponses et dispositifs adaptés aux difficultés rencontrées. Ces analyses proposent également aux travailleurs de l'économie sociale de poser un regard critique sur leurs pratiques et leurs objectifs mais aussi sur notre société, ses évolutions, nos modes de consommations, de production, de solidarité, etc.

Ces textes ne sont pas rédigés « en chambre » mais sont le résultat direct des interpellations des acteurs de terrain. Nous vous invitons à les prolonger en nous relayant vos interpellations, commentaires et propositions. Si vous le souhaitez, au départ d'un de ces sujets d'analyse, nous pouvons aussi co-organiser avec vous une animation sur mesure au sein de votre entreprise sociale ou de votre groupe citoyen.

Nos analyses sont disponibles sur notre site www.saw-b.be, à côté de nos études, où elles sont classées selon les thématiques suivantes :

- Economie sociale et enjeux politiques
 - o Enjeux européens et internationaux
 - o Enjeux belges et régionaux
 - o Economie sociale et enjeux de société
- Economie sociale et travail
 - o Insertion socioprofessionnelle
 - o Sens du travail
- Produire et consommer autrement
 - o Culture
 - o Distribution et alimentation
 - o Logement
 - o Environnement
 - o Services
- Contours, objectifs et fonctionnement de l'Economie sociale
 - o Frontières de l'Economie sociale
 - o Démocratie économique et participation
 - o Définitions et objectifs de l'Economie sociale
 - o Fonctionnement de l'Economie sociale
 - o Financement de l'Economie sociale

SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises) est un mouvement pluraliste pour l'alternative économique et sociale. Créée en 1981, l'ASBL rassemble les femmes et les hommes qui construisent une économie centrée sur le respect de l'humain et de l'environnement et non sur le profit. Ses membres représentent plus de 300 entreprises sociales - soit 15 000 travailleurs - en Wallonie et à Bruxelles : des ASBL, des coopératives, des fondations et des sociétés à finalité sociale actives dans de nombreux secteurs tels la culture, la formation, la santé, les énergies, les services à la personne, ...

SAW-B vise à défendre, représenter et développer l'économie sociale et les entreprises qui la composent. Elle est reconnue comme agence-conseil par la Wallonie et comme acteur d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutes nos analyses sont sur www.saw-b.be